

ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE AU 1^{er} septembre 2023

AGRÉMENTS NATIONAUX

N°	intitulé de l'association nationale	sigle départemental	date de l'arrêté ministériel	types d'agrément autorisés au niveau dpt
			Date renouvellement	
1	FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE (FNPC)	PCNS	9 août 2022	A - B - C - D
			18 juillet 2024	
2	FÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOAMATEURS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE (FNRASEC)	ADRASEC 76	17/12/2021	A
			2 janvier 2025	
3	FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE (FFSFCB)	CB 76	6 août 2021	A - B - D
			17 septembre 2024	
4	CENTRE FRANÇAIS DE SECOURISME (CFS)	CFS 76	17 décembre 2021	D
			17 janvier 2025	
5	CROIX ROUGE FRANCAISE (CRF)	CRF 76	29 juin 2021	A - B - C - D
			29 juin 2024	
6	FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME (FFSS)	FFSS 76	19 avril 2023	A - B - C - D
			6 novembre 2024	
7	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	SNSM 76 Rouen	3 novembre 2021	A - B - D
8		SNSM 76 Havre	16 novembre 2024	

9	FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE (FFS)	SSF 76	16 novembre 2021	A
			22 novembre 2024	
10	ASSOCIATION NATIONALE DES PREMIERS SECOURS (ANPS)	UDPS 76	20 mai 2021	D
			3 juin 2024	

(1) secours à personnes

Types d'agrément :

A - Opérations de secours :

Apporter un concours, dans les conditions prévues par convention, à titre complémentaire des moyens des services de secours publics, dans le cadre de la distribution des secours motivés par des besoins spécifiques ou des circonstances exceptionnelles, impliquant, par exemple, la mise en place d'un dispositif de secours, d'une ampleur ou d'une nature particulières ou le déclenchement d'un plan ORSEC ;

B - Actions de soutien aux populations sinistrées :

Répondre à l'appel de mobilisation pour faire face aux détresses engendrées en situation de crise. Prendre en charge, assister et assurer la sauvegarde des populations sinistrées ;

C - Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées :

Aider les autorités de police et leurs services publics à coordonner et gérer l'action des bénévoles spontanées et des membres des réserves communales de sécurité civile dans le cadre de leurs actions de soutien aux populations sinistrées.

D - Dispositifs prévisionnels de secours :

Concourir aux dispositifs prévisionnels de secours à personnes mis en place pour la couverture des risques à l'occasion des manifestations ou rassemblements de personnes. Dans le cadre de la demande d'agrément de sécurité civile, les associations doivent exposer de manière précise quels types de missions elles sont susceptibles de mener au sein d'un dispositif de secours. L'agrément délivré n'autorisera l'association à intervenir que dans le seul cadre des missions précisées dans l'arrêté (voir annexes n°1 et n°2)

ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE AU 1^{er} septembre 2023

AGRÉMENTS DÉPARTEMENT

N°	intitulé de l'association départementale	sigle	date de l'arrêté préfectoral	Types d'agrément autorisés
			date renouvellement	
2	ASSOCIATION NORMANDE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE AQUATIQUE (n° agrément 76D-2011-01)	ANSNA	12 avril 2023	A (sécurité pratique activités nautiques en milieux naturels et artificiels)
			12 avril 2026	D
4	ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME DIEPPE COTE D'ALBATRE (n° agrément 76D-2014-03-ADSC)	ASSDCA	30 mai 2023	A – B – D
			30 mai 2026	
5	FRANCE PREMIERS SECOURS 276 (n° agrément 76D-2017-01-ADSC)	FFS276	3 mars 2023	A - B - C – D + secours aquatiques
			3 mars 2026	
11	FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE (FNSPF)	UDSP 76	5 mai 2021	D DPS-PAPS et DPS-PE
			5 mai 2024	

D.P.S. : Dispositifs Prévisionnels de Secours